

Cas type

SYSTÈME OVIN HERBAGER ET CÉRÉALES



Système diversifié en zone céréalière utilisant des surfaces en herbe productives. Production d'agneaux lourds de bergerie.

90 ha SAU (50 ha céréales - 40 ha SFP) - 1,5 UTH

300 brebis (EMP) - Productivité 1,4 - 8 béliers -

Renouvellement : achat de 50 agnelles



Ce système ovin diversifié rassemble des exploitations de structure moyenne à grande.

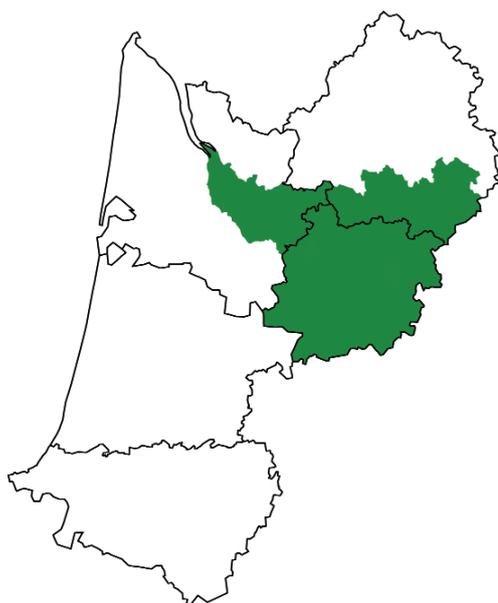
Situé en zone favorable à la production de céréales, l'élevage valorise des surfaces de coteaux. Ce système permet une rotation Herbe-Céréales qui permet une intensification de la production fourragère.

La main-d'œuvre nécessaire est constituée de 1,5 UTH.

L'agneau lourd est le produit principal, issu d'une mère prolifique de race rustique dans la majorité des cas, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité.

Ce système est adapté aux conditions de production du Lot-et-Garonne, et peut aussi se rencontrer en Gironde, en Dordogne et dans les Landes.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE® Tous droits réservés

> Localisation du système en Aquitaine

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Atouts

- Possibilité de produire sous SIQO.
- Deux périodes d'agnelage : en août et en hiver pour coller aux périodes creuses en terme de travail sur les surfaces.
- Possibilité d'utiliser des races rustiques ou des races herbagères en croisement avec des béliers de race bouchère.
- Pour les surfaces en rotation avec les céréales, l'intensification des surfaces herbagères passe par l'implantation de prairies temporaires (graminées et/ou légumineuses) et par le recours à l'enrubannage.
- Ce système d'exploitation est conforté par l'intérêt agronomique de la diversification et de la rotation des cultures.
- La complémentarité céréales /agneaux permet d'assurer un revenu minimal et de garantir une autonomie alimentaire du troupeau et d'avoir l'indépendance vis-à-vis des fluctuations des prix de l'aliment.

Contraintes

- Il est indispensable d'avoir à la fois des surfaces conséquentes et propices à la culture des céréales.
- Les deux périodes d'agnelage nécessitent plus de main-d'œuvre mais sont nécessaires pour faire une production à contre saison.
- Le risque de déficit fourrager et les mises bas d'été imposent l'utilisation de stocks.
- Ce système oblige à une astreinte continue consécutive à l'enchaînement des travaux sur les surfaces et le troupeau.
- La polyvalence liée à la diversification diminue parfois le niveau de performance technique sur chaque atelier.



Aquitaine

GESTION DES SURFACES

Assolement

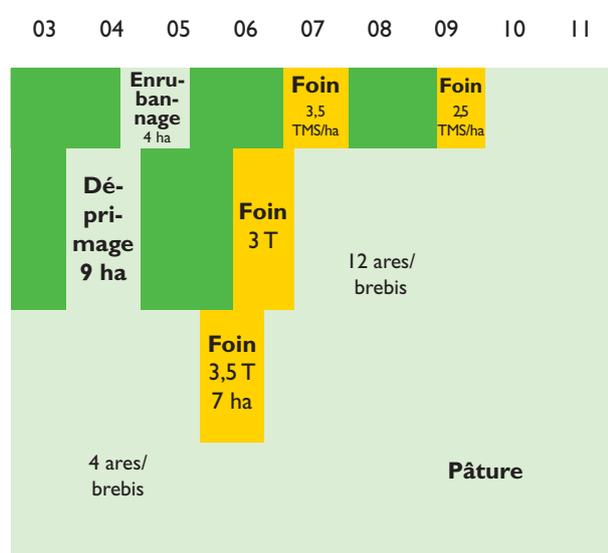
Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales à paille	25 ha
Maïs	10 ha
Sorgho grain	5 ha
Tournesol	10 ha
Prairies temporaires	20 ha
Prairies naturelles	20 ha



Schéma d'utilisation des surfaces fourragères

Source: Réseaux d'Élevage, 2009



Utilisation de la SFP : 40 ha

La mise à l'herbe se fait à partir de début mars en déprimant une partie des prairies temporaires. Le déprimage permet d'optimiser l'utilisation de l'herbe, le pâturage décale la date de récolte en foin sans diminuer le rendement.

Pour obtenir des foins de qualité, ils doivent être réalisés entre la mi-mai et la fin-juin.

La luzerne est exploitée en enrubannage puis en foin, 2 à 3 coupes suivant les conditions climatiques de l'année.

Après la repousse, l'ensemble des surfaces hormis la luzerne est valorisé par le pâturage, en utilisant des clôtures mobiles sur les prairies temporaires.

En fin de période estivale, du foin est apporté au pâturage pour pallier au manque d'herbe.

À l'automne, les brebis gestantes sont laissées au pâturage.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Enrubannage de luzerne	4	4 t MS	16 t MS
Foin luzerne (3c)	4	6 t MS	24 t MS
Foin 1c déprimé	9	3 t MS	27 t MS
Foin 1c PT	7	3,5 q	24,5 t MS
Céréales à paille	25	55 q	1375 q
Maïs	10	90 q	900 q
Sorgho	5	60 q	300 q
Tournesol	10	25 q	250 q

Fertilisation

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	130	60	60	-
Sorgho grain	90	40	40	-
Tournesol	80	50	50	-
Maïs	130	45	45	15
Prairies	50	50	60	max 15

L'utilisation du fumier ovin produit sur l'exploitation n'est pas systématique sur toutes les prairies. L'épandage est réalisé de préférence en février sur les surfaces non déprimées.

Le fumier d'ovin n'est épandu que sur la moitié à 2/3 des surfaces en maïs.

La fertilisation minérale doit être modulée en fonction du potentiel sol - plante et de son exploitation. Il faut prendre garde au besoin important en potasse pour la luzerne et à ne pas apporter de fertilisation azotée.



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race rustique ou herbagère :

- conduit en croisement avec béliers de race à viande pour les races rustiques,
- une période d'agnelage principale et une deuxième période pour les brebis vides et les agnelles.

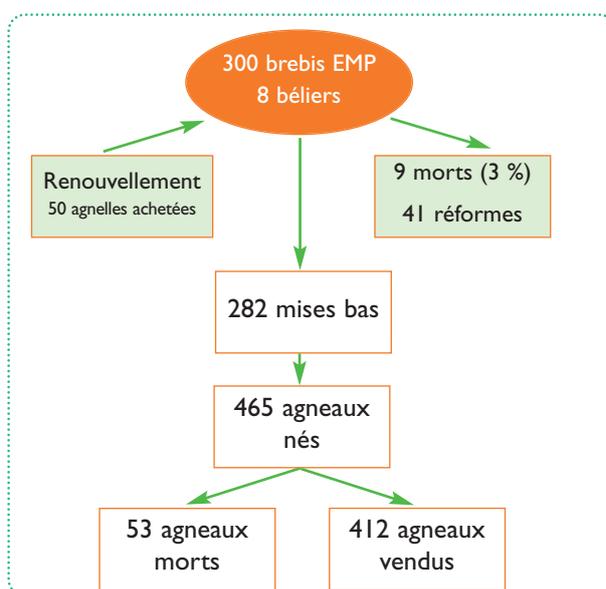
Résultats

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	165 %
Mortalité agneaux	11,5 %
Productivité numérique	1,37
Taux de renouvellement	17 %

Schéma de fonctionnement

Source: Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07
Lutte		■	■			■	■										
Mise bas						■	■				■	■					
Ventes agneau										▲	▲			▲	▲		

---> Repasse

La lutte principale se déroule d'avril à mai pour une mise bas fin août et une vente des agneaux en décembre janvier.

La deuxième période de lutte en août - septembre permet le rattrapage des brebis vides identifiées suite aux échographies et la mise à la lutte des agnelles.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis + agneau: 190 kg par EMP (47 tonnes autoconsommées, 10 tonnes achetées)
- Allaitement artificiel: 3 à 5 % des agneaux: 300 kg de poudre de lait pour le troupeau
- Foin: 250 kg de MS par EMP
- Enrubannage: 53 kg de MS par EMP
- Agneau sous la mère, sevrage à partir de 75 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus de 90 jours (80 à 160 jours)
- 18,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signes de qualité (label rouge ou CCP)
- Vente principale pour les fêtes de fin d'année, deuxième période de vente pour Pâques

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Logement des animaux : 750 m²
- Bergerie fonctionnelle avec couloir d'alimentation laissant un passage suffisant pour un tracteur, équipé de cornadis autobloquants.
- Parc de tri et de contention.

Stockage

- Hangar de stockage pour le fourrage (270 balles de foin), la paille (160 balles), le matériel.
- Aire stabilisée pour l'enrubannage, les bottes d'enrubannage doivent être stockées sur la surface plane et sur une hauteur maximale de deux bottes pour éviter la perte d'étanchéité du film plastique.
- Cellules de stockage, capacité 47 tonnes



LE MATÉRIEL

Personnel

- 2 Tracteurs 4 RM de puissance moyenne
- Chargeur frontal
- Matériel de récolte des fourrages
- Matériel grandes cultures

Entreprise

- Tracteur de forte puissance
- Semoir maïs
- Epandeur à fumier
- Récolte céréales
- Enrubannage

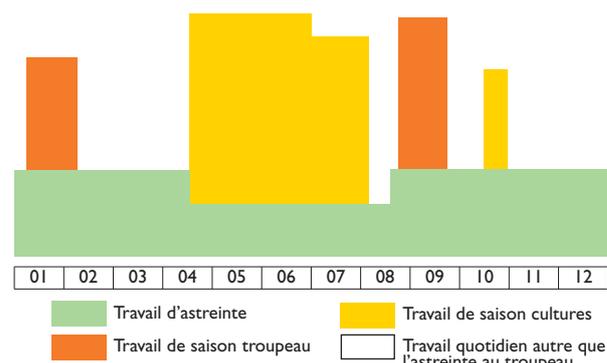
La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la CUMA le matériel de travail du sol et la traction correspondante avec parfois recours à un chauffeur salarié de la CUMA.

Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaison là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

Ce n'est possible que s'il existe une structure à proximité.

LE TRAVAIL

Répartition par UTH



Besoin de main-d'œuvre

- 1 personne à plein-temps et un mi-temps.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Il a été édité sur les fonds de diffusion du Conseil Régional d'Aquitaine.

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Novembre 2010

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - ISBN 978 2 84148 687 8 - PUB IE: 00 10 57 025